DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'EUZET (30360)

SEANCE DU Vendredi 15 avril 2022

N° DE LA DELIBERATION : 2022027

Le Conseil Municipal de la commune d'Euzet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Cyril OZIL, Maire.

Présents : Mme Bonot Anne-Marie, Mr Bourguet Sébastien, Mme Buchon Christine, Mr Croxo Charles, Mme Croxo Stéphanie, Mr Lafont Eric, Mr Laine Jean-Michel, Mr Ozil Cyril, Mme Recht Caroline, Mr Sauvayre Jean-Luc

Absents : Mr Ozil Sylvain (procuration à Mme Croxo Stéphanie)

A été nommé secrétaire : Mme Bonot Anne-Marie

Envoyé en préfecture le 20/04/2022
Reçu en préfecture le 20/04/2022
Affiché le 20/04/2022
ID : 030-213001092-20220415-DE2022027-DE

NOMBRES DE MEMBRES :
Afférents au Conseil Municipal : 11
En exercice : 11
Qui ont pris part à cette délibération : 11
Date de la convocation : 30 mars 2022
Date d'affichage : 30 mars 2022

Objet de la délibération : Adoption du référentiel M57 au 1er janvier 2023

Le Conseil Municipal d'Euzet

Vu L'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'article 106.III Loi NOTRé relatif au droit d'option,
Vu la possibilité de mettre en œuvre un référentiel M57 simplifié depuis le 1/1/2022,
Vu l'avis du comptable en date du 31 mars 2022,

Monsieur le Maire présente le dossier au Conseil Municipal :

Considérant que la commune d'Euzet s'est engagée à appliquer le référentiel M57 simplifié à compter du 1/1/2023.

- **Sur l'adoption anticipée de la nomenclature M57**

Le référentiel M57 a vocation à devenir la norme pour toutes les collectivités à compter du 01/01/2024, en remplacement de l'actuelle M14.
Il offre aux collectivités qui l'adoptent des règles assouplies en matière de fongibilité des crédits et de gestion des dépenses imprévues.
Les états financiers établis en M57 apportent une information financière enrichie, et la vision patrimoniale de la collectivité est améliorée.
Compte tenu de la taille de la commune (< 3500 hab.), le référentiel adopté sera le référentiel abrégé.

Ayant entendu le contenu de cette présentation le conseil municipal après avoir délibéré approuve à l'unanimité et :
- autorise la mise en place du référentiel M57 simplifié au 1/1/2023 ;
- autorise monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Conseil Municipal,

Envoyé en préfecture le 20/04/2022
Reçu en préfecture le 20/04/2022
Affiché le 20/04/2022
ID : 030-213001092-20220415-DE2022027-DE

MAIRIE de EUZET-LES-BAINS R.F. (Gard)

Le Maire, Cyril OZIL		Mr Sébastien BOURGUET Conseiller Municipal	
La Première Adjointe, Stéphanie CROXO		Mme Caroline RECHT Conseillère Municipale	
Le Deuxième Adjoint, Mr Jean-Luc SAUVAYRE		Mr Eric LAFONT Conseiller Municipal	
Mr Jean-Michel LAINE Conseiller Municipal		Mr Sylvain OZIL Conseiller Municipal	
Mme Anne-Marie BONOT Conseillère Municipale		Mr Charles CROXO Conseiller Municipal	
Mme Christine BUCHON Conseillère Municipale			

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 20/04/2022
Reçu en préfecture le 20/04/2022
Affiché le 20/04/2022
ID : 030-213001092-20220415-DE2022027-DE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES D'ALES MUNICIPALE
11, chemin des Espinaux
BP 40021
30340 SAINT PRIVAT DES VIEUX

TÉLÉPHONE : 04 66 52 58 03
MÉL. :t030043@dgfip.finances.gouv.fr

Jours et heures d'ouverture :du lundi au vendredi 8h30-12h30
Réception : Avec ou sans RDV selon dossier
Affaire suivie par : Pierre DESCLAUX
Téléphone : 04 66 52 93 22
Courriel : pierre.desclaux@dgfip.finances.gouv.fr

Saint Privat des Vieux, le 31 mars 2022

à Monsieur le Maire de la commune de
EUZET les BAINS

Option nomenclature M57

Monsieur le Maire,

Vous m'avez signalé souhaiter opter au 1/1/2023 pour le référentiel M57

Je vous informe que j'émets un avis favorable à votre demande et vous remercie de joindre ce courrier à la délibération actant votre option.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes sincères salutations.

Le Responsable du SGC

Pierre DESCLAUX

TRESORERIE D... 030 043 ...PALE 30

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS